



► Inégalités territoriales : des déconnexions réversibles ?

Conseil économique social et environnemental.

L'œil du Cese, n° 3, avril 2018. 24 p.

Après des années de réorganisation territoriale, et face aux défis des transitions, la France est-elle prête à inventer un nouveau modèle de développement territorial ? *L'œil du Cese* consacre son 3ième numéro aux inégalités territoriales.

Administration territoriale

► La réorganisation territoriale des services déconcentrés des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Rapport IGAENR n° 2018-029.

Ministère de l'Education nationale ; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, mars 2018. 50 p.

Le rapport dresse le bilan du fonctionnement des régions académiques depuis leur création. Il constate que cette nouvelle structure a permis des avancées dans l'harmonisation des politiques académiques et dans les relations avec les nouvelles autorités et collectivités régionales. Toutefois, ces améliorations nécessitent un investissement en temps et en énergie qui paraît disproportionné par rapport aux gains obtenus. Malgré son caractère récent, le dispositif des régions académiques paraît déjà à bout de souffle. Dans ces conditions, le rapport considère qu'il faut s'orienter vers la mise en place de treize académies métropolitaines pour remplacer les treize régions académiques ; il propose pour y parvenir des scénarios d'évolution différenciés selon la taille et l'importance des académies.

► Revue des missions, de l'organisation et des moyens des services déconcentrés du ministère de la culture.

Inspections générales de l'administration (IGA), des affaires culturelles (IGAC) et des finances (IGF), février 2018. 102 p.

La première partie du rapport présente une revue des missions analysée au regard des contextes culturels régionaux et des moyens dont disposent les services déconcentrés. Les entretiens menés

par la mission, abordés en deuxième partie, montrent que les DRAC jouent un rôle de pivot déterminant des politiques culturelles, générant de nombreux partenariats. Toutefois des fragilités apparaissent, accentuées par les réformes territoriales de 2014 et 2015. Pour ces services qui jouent un rôle moteur dans la politique de démocratisation culturelle et en faveur de la cohésion sociale des territoires, il apparaît indispensable d'insuffler une nouvelle dynamique ; dans un troisième temps, la mission préconise donc un ensemble de neuf mesures.

Démocratie locale - Citoyenneté

► Les conseils citoyens en questions.

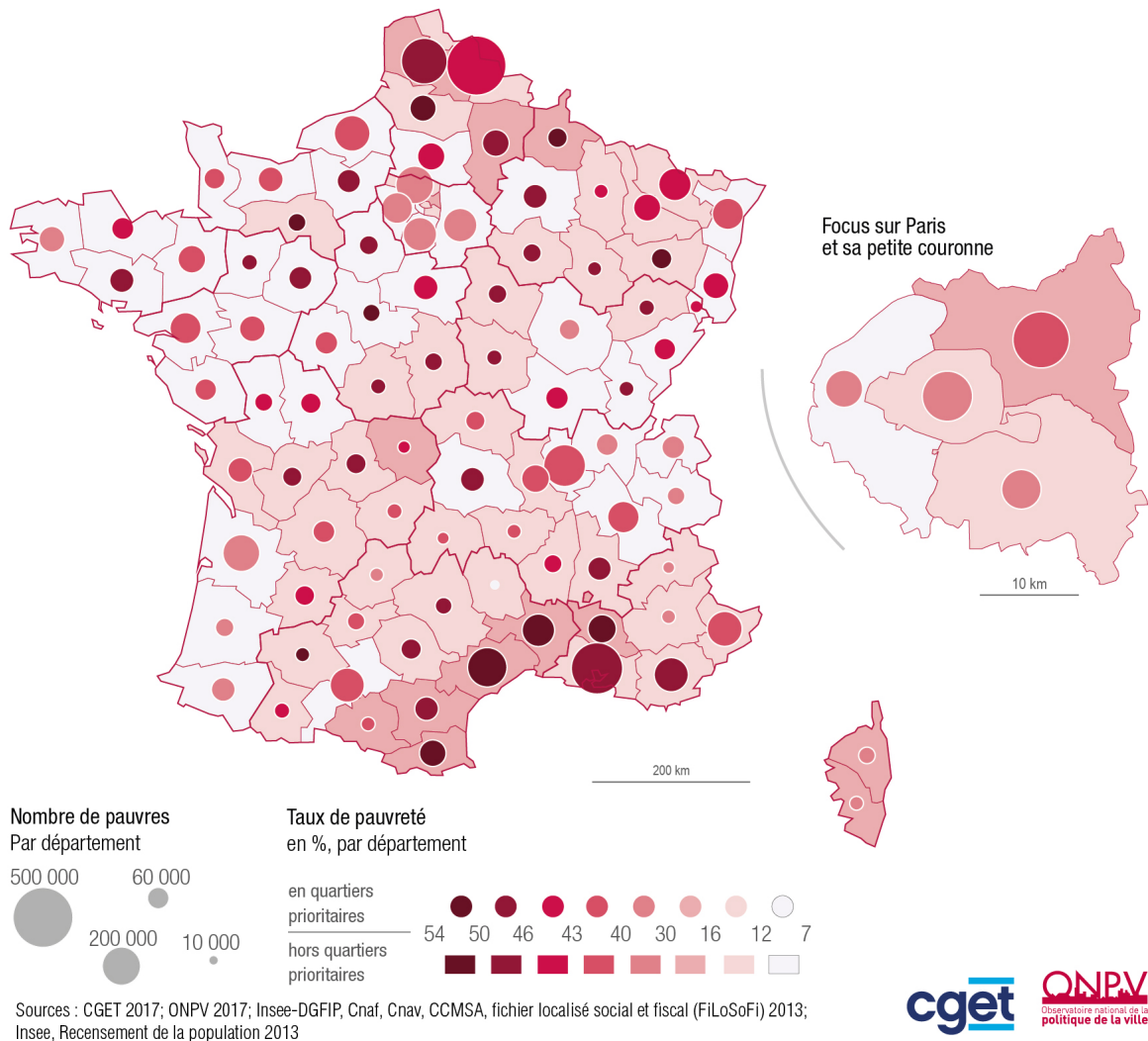
Centres de ressources « Villes et Territoires Languedoc-Roussillon » et « Villes au carré ». 2018. (Films).

« Les conseils citoyens en questions » est une série de 3 films réalisés dans le cadre d'un projet conduit par *Villes et Territoires Languedoc-Roussillon* à la demande de la Direction départementale de la cohésion sociale du Gard et avec son soutien. Ces 3 films présentent les conseils citoyens du Gard dans leurs manières d'appréhender leur rôle, leurs modes de fonctionnements, les solutions trouvées pour surmonter certaines difficultés, leurs motivations, leurs évolutions et les perspectives qu'elles dessinent. Ils ont été conçus comme un outil au service de l'échanges de pratiques, de débats et de co-formation : ils peuvent être utilisés par un conseil citoyens comme support de débat, pour aller à la rencontre des habitants, dans le cadre de rencontres élargies avec des techniciens ou des élus, etc. Ils peuvent également être utilisés par les équipes projet politique de la ville (chefs de projet, délégués du préfet...) dans le cadre de leur dialogue avec les conseils citoyens.

Disparités territoriales

Une carte, un focus

Taux de pauvreté «en QPV» et «hors QPV» par département



En France métropolitaine, sur les 9,1 millions de personnes pauvres, 76 % résident dans une intercommunalité comprenant au moins un QPV, dont 23 % dans un quartier prioritaire.

Parmi les dix départements[1] dont plus de la moitié des habitants des QPV vit sous le seuil de pauvreté, cinq enregistrent également une pauvreté diffuse particulièrement élevée hors QPV (Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard, Vaucluse, Ardennes). Le Loir-et-Cher fait figure d'exception avec un taux de pauvreté inférieur à la moyenne française (12,7 %, contre 14,5 %) alors qu'il compte quelques quartiers prioritaires fortement ségrégués. La Seine-Saint-Denis se distingue par le taux de pauvreté départemental le plus élevé des départements de métropole (28,5 %), loin devant le deuxième département le plus pauvre, la Haute-Corse (avec 22,5 %).

[1] Les Pyrénées-orientales, le Gard, le Loir-et-Cher, le Vaucluse, le Gers, l'Hérault, l'Orne, la Somme, les Ardennes et les Vosges.

► Retrouvez les fiches "Cohésion sociale" réalisées par l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) où figure cette carte.

Finances locales

► Rapport sur la refonte de la fiscalité locale.

Dominique Bur ; Alain Richard (Rapporteurs).

La Documentation française. Mai 2018. 153 p.

Par lettre de mission en date du 12 octobre 2017, le Premier ministre a mandaté la mission relative au pacte financier entre l'Etat et les collectivités territoriales, co-présidée par M. Alain Richard et M. Dominique Bur, pour réfléchir à la sécurisation des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales. Le présent rapport porte sur le troisième volet de la mission, à savoir l'élaboration d'un

scénario de refonte de la fiscalité locale, afin de pourvoir à la suppression complète, annoncée par le Président de la République, de la taxe d'habitation (TH) et de garantir la visibilité des ressources des différentes catégories de collectivités ainsi qu'une amélioration de la fiscalité locale.

Grand Paris

► Quelle gouvernance pour le Grand Paris ?

1. L'état des lieux ; 2. Que faire ?

P. Veltz.

Telos. Mai 2018. En ligne.

Selon l'auteur, le Grand Paris est avant tout une vision, un projet global, qui aujourd'hui a tendance à s'essouffler. Une région urbaine qui représente le tiers du PIB national, qui concentre aussi les problèmes sociaux les plus aigus, est un enjeu décisif pour la France toute entière, son économie, son rayonnement, sa compétitivité. Pierre Veltz s'interroge, dans une série d'articles, sur la gouvernance du Grand Paris. Dans un premier article, il dresse un état des lieux. Dans un second, il développe les principes d'une réforme.

► Des projets sans boussole ? Quelle place pour « Inventons la Métropole » dans le chantier du Grand Paris ?

Daniel Béhar ; Aurélien Delpirou.

Metropolitiques. Mai 2018. En ligne.

Cet article propose de s'interroger sur le sens, les enjeux et les effets des appels à projets métropolitains dans la construction du Grand Paris. Dans quelle mesure ces dispositifs expérimentaux contribuent-ils à la légitimation politique de leur principal maître d'ouvrage, la Métropole du Grand Paris ? Sont-ils susceptibles de transformer durablement l'action urbaine et de mettre en œuvre un projet grand-parisien à l'échelle métropolitaine ?

Innovation

► Innovation et territoires. Les limites de la « métropolarisation » en France.

Michel Godet ; Bruno Jarry ; Didier Chabaud.

Population & Avenir, n° 738 (2018/3). 20 p.

Le développement local dépend de l'innovation dans les territoires. Est-ce seulement une question de valorisation des outils technologiques ? Est-ce seulement une question d'organisation institutionnelle des territoires ? S'appuyant sur un séminaire de l'Académie des technologies sur le thème « Technologies et territoires d'innovation », les auteurs proposent leurs analyses et s'interrogent sur les dynamiques territoriales et les dynamiques d'innovation en France.

Jeunesse

► Les jeunes "invisibles" : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe.

Claire Bernot-Caboche.

Institut de recherches économiques et sociales pour les syndicats (IRES). 2018. 418 p.

Trop de jeunes entre 15 et 29 ans rencontrent de nombreux obstacles à leur insertion dans la vie d'adulte. Une description de cette génération et un focus sur les jeunes en déshérence permettent aux auteurs d'affirmer, d'une manière générale, que ces jeunes sont confrontés à un déficit de confiance, ont du mal à trouver leur place dans la société, et qu'une partie non négligeable d'entre eux est entrée en invisibilité (ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement). Pour prendre la mesure du problème, les auteurs ont bâti des statistiques mettant en lumière la géométrie variable de la jeunesse, indiquant les degrés de précarité, de l'insertion à l'invisibilité. Le croisement des résultats

avec la situation professionnelle des parents, le type de logement et le lieu d'habitation permet ensuite d'affiner la sociologie des « invisibles ». Les chiffres montrent que concernant les jeunes, trois sur dix sont en situation précaire, un actif sur cinq est au chômage, un sur vingt est en invisibilité totale, et parmi les « invisibles », neuf sur dix ne sont plus issus des seules zones urbaines sensibles et deux sur cinq sont issus de milieu plutôt favorisé. Ce qui change radicalement l'image des exclus faisant jusqu'à présent l'objet des « Politiques de la ville ». Deux régions ont été également comparées pour montrer que les politiques régionales influencent les résultats statistiques de l'invisibilité.

► De la discrimination aux attitudes protestataires ? Enquête dans les lycées populaires.

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) - L. Lardeux.

Etudes & Recherches, n° 12. Avril 2018. 4 p.

Dans le cadre d'une vaste enquête réalisée auprès de 7 000 lycéens visant à mesurer leur degré d'adhésion à des thèses et pratiques radicales, l'Injep participe plus spécifiquement au volet portant sur le sentiment d'injustice et de discrimination. Les résultats font apparaître un puissant désir de réussite de la part de lycéens déclarant pourtant subir de multiples injustices et discriminations. La forte adhésion des jeunes des quartiers populaires au modèle d'intégration, qui est censé garantir l'égalité des chances à chacun quelle que soit sa place sur le territoire français, peut toutefois engendrer de profondes frustrations en cas de défaillance de ce principe d'égalité.

Politique de la ville

► En attendant le ruissellement, quels moyens pour les quartiers populaires ?

Renaud Epstein.

AOC. Mai 2018. En ligne.

La politique de la ville vient de revenir dans le jeu à la faveur de la récente remise du rapport Borloo. Mais selon l'auteur, le très médiatique gimmick d'un clivage entre supposés « territoires perdus » et non moins hypothétiques « territoires oubliés » de la République a laissé des traces durables.

Santé

► Nouvelles perspectives pour la santé territoriale au regard de la construction des politiques de santé ?

Actes de la journée du 30 novembre 2017 à Pantin.

Centre national de la fonction publique territoriale. Mai 2018. 33 p.

Le CNPFT vient de publier les actes d'une journée qu'il a organisée le 30 novembre 2017. Cette journée avait pour objectif d'analyser comment la récente loi de modernisation du système de santé affecte la santé territoriale et dessine de nouvelles perspectives d'actions. Après une première intervention de Pierre Villeneuve qui convoque la notion de "continuum des politiques de santé" entre l'État et les collectivités territoriales qui ont à la main de nombreux outils réglementaires qui font leviers sur les déterminants de santé, le colloque s'est focalisé sur trois thématiques : santé de l'enfant et de la famille ; santé mentale et souffrance psychique et santé de l'environnement.

► Les déserts médicaux en Île-de-France : de quoi parle-t-on ? Quels leviers d'action ?

Observatoire régional d'Île-de-France (ORS-IDF), mars 2018. 134 p.

Ce rapport propose une synthèse des éléments de diagnostic sur la situation francilienne, mais aussi des différents facteurs qui conduisent à la situation de pénurie actuelle que connaissent certains territoires et des mesures correctrices qui sont mises en œuvre par les puissances publiques. Le rapport s'appuie également sur des éclairages étrangers.

Vieillessement

► Vieillessement et territoires. Défis démographiques, enjeux démocratiques.

Volume I : Définir les territoires et les adapter au vieillissement.

CNAV. *Retraite et société*, n° 76, 2017. Mise en ligne 2018. 172 p.

Entre 2000 et 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus passera de 600 millions à près de 2 milliards (ONU, 2011 et 2013). Dans le même temps, 2,5 milliards de personnes supplémentaires sont attendues dans les milieux urbains. Ces évolutions obligent à repenser les modes d'urbanisation, l'adaptation du périurbain et du milieu rural. Ils questionnent l'avenir des solidarités formelles et informelles et le rôle structurant des politiques publiques. La conjonction des transitions démographiques et des mutations territoriales s'opérant au niveau mondial impose donc de revisiter les cadres d'analyse ordinaires pour anticiper et accompagner les effets du vieillissement sur les territoires. S'appuyant sur des travaux et expérimentations menés en France et à l'étranger, le premier numéro de ce dossier, composé de deux volets, propose une série de pistes en matière d'aménagement des territoires et de construction d'espaces démocratiques, pour tenter de relever ces nombreux défis auxquels la société doit faire face.

Actualité parlementaire et réglementaire

- [Circulaire du 3 mai 2018](#) relative aux orientations pour l'emploi des crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour 2018.
- [Circulaire du 13 avril 2018](#) relative au cadre d'expérimentation pour les innovations organisationnelles prévu par l'article 51 de la LFSS pour 2018 [La présente circulaire vise à préciser l'article 51 de la LFSS 2018 pour la partie concernant les innovations organisationnelles en vue de sa mise en oeuvre par les ARS, et les modalités d'application pour les ARS du décret n° 2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d'expérimentations pour l'innovation dans le système de santé].
- [Question écrite \(Sénat\) n° 02306](#) relative à la situation des associations en milieu rural. Publ. JO 3 mai 2018.
- [Question écrite \(Sénat\) n° 02215](#) sur la situation du fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) [lutte contre la pauvreté et l'exclusion]. Publ. JO du 3 mai 2018.

Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> S'abonner : accès direct à [l'encart d'inscription](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07



© 2017 CGET

[Se désinscrire](#)